

## 2. Délégation de compétence pour les transactions immobilières : parcelles 2606-3608, 2606-4046 et 2606-2856

### Demande de délégation de compétence pour une vente de gré à gré de deux surfaces, 220 m<sup>2</sup> au total.

Lors de la réfection du chemin des Grèves, son tracé a été déplacé dans la direction des voies de chemin de fer. Le nouveau tracé a donné lieu à plusieurs échanges de terrain.

La route déplacée à la hauteur des parcelles n°4046 et n°2856 laisse une bande qui appartient actuellement à la commune. Les propriétaires de ces parcelles se sont montrés intéressés par l'achat de ces bandes.

Lors de précédents échanges, le prix du terrain à vendre a été fixé à CHF 125.- par m<sup>2</sup>, prix que le Conseil communal a proposé aux acheteurs.

### Conclusion

Le Conseil communal vous demande d'accepter la vente de gré à gré d'une surface de 220 m<sup>2</sup> pour un montant de CHF 27'500.-.

### Demande de délégation de compétence pour un échange entre domaine privé et domaine public sur une parcelle communale

La réfection du chemin des Grèves et la création de 3 places de parc ont créé une situation sur la parcelle n°3608, propriété de la commune, dans laquelle une partie de ces places se retrouve sur le domaine privé sur une surface de 48 m<sup>2</sup> (en rouge). Il serait judicieux de passer cette surface en domaine public.

Parallèlement à ce passage, le bureau NPPR propose de simplifier la géométrie de la partie « domaine privé » de la parcelle communale et de la prolonger jusqu'à la route. Il incombe alors de rajouter la surface de 72 m<sup>2</sup> (en jaune) actuellement en domaine public à la partie domaine privé.

Avec cet échange, les limites seront simplifiées et claires.

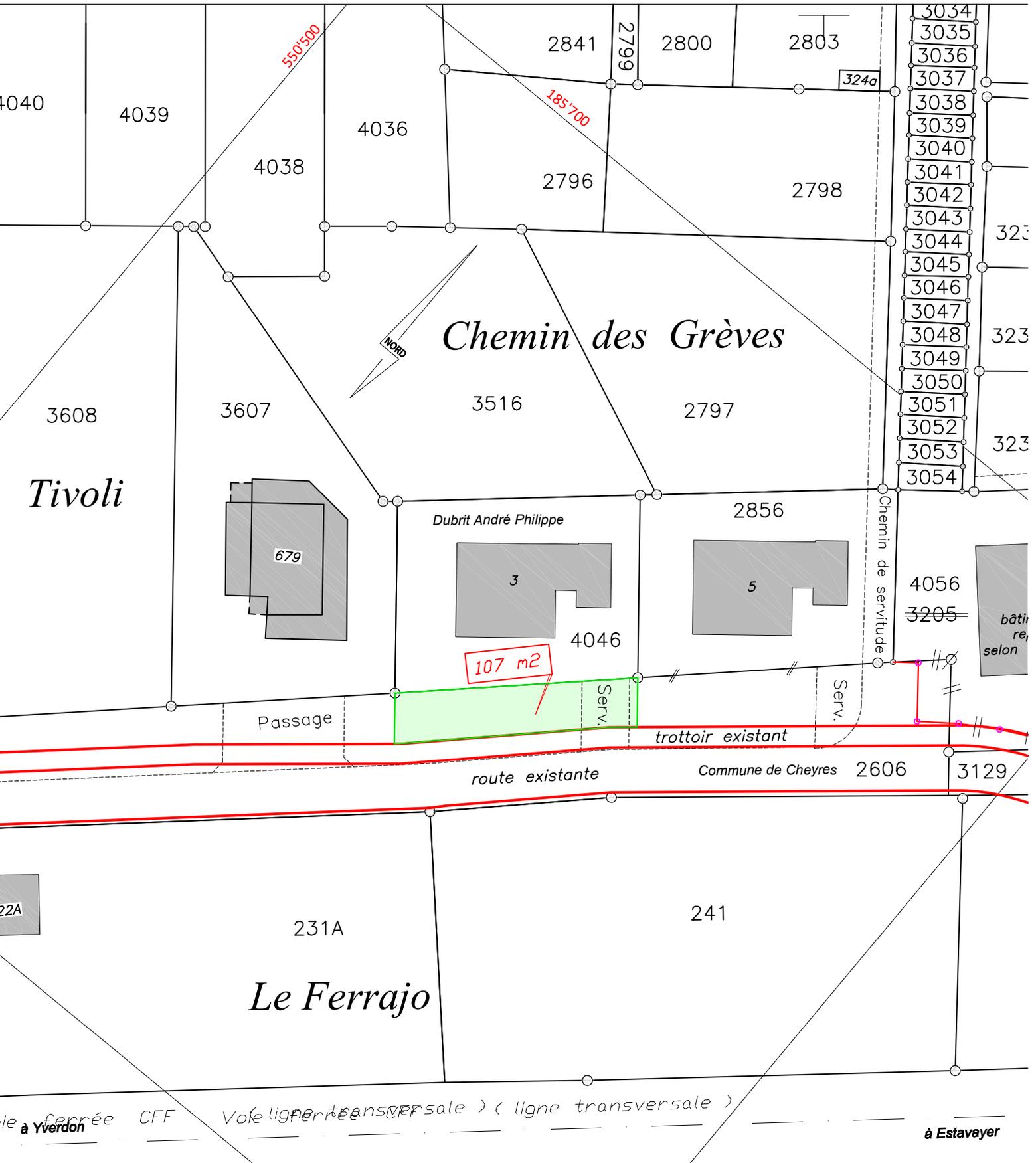
### Conclusion

Le Conseil communal vous demande d'accepter ces modifications sur la parcelle communale.

Cheyres-Châbles, février 2020  
*Krisztina Prébandier, conseillère communale*

# COMMUNE DE CHEYRES - CHABLES

1 : 500



Avenches, le 16 novembre 2018



**NPPR**

INGENIEURS ET  
GEOMETRES SA

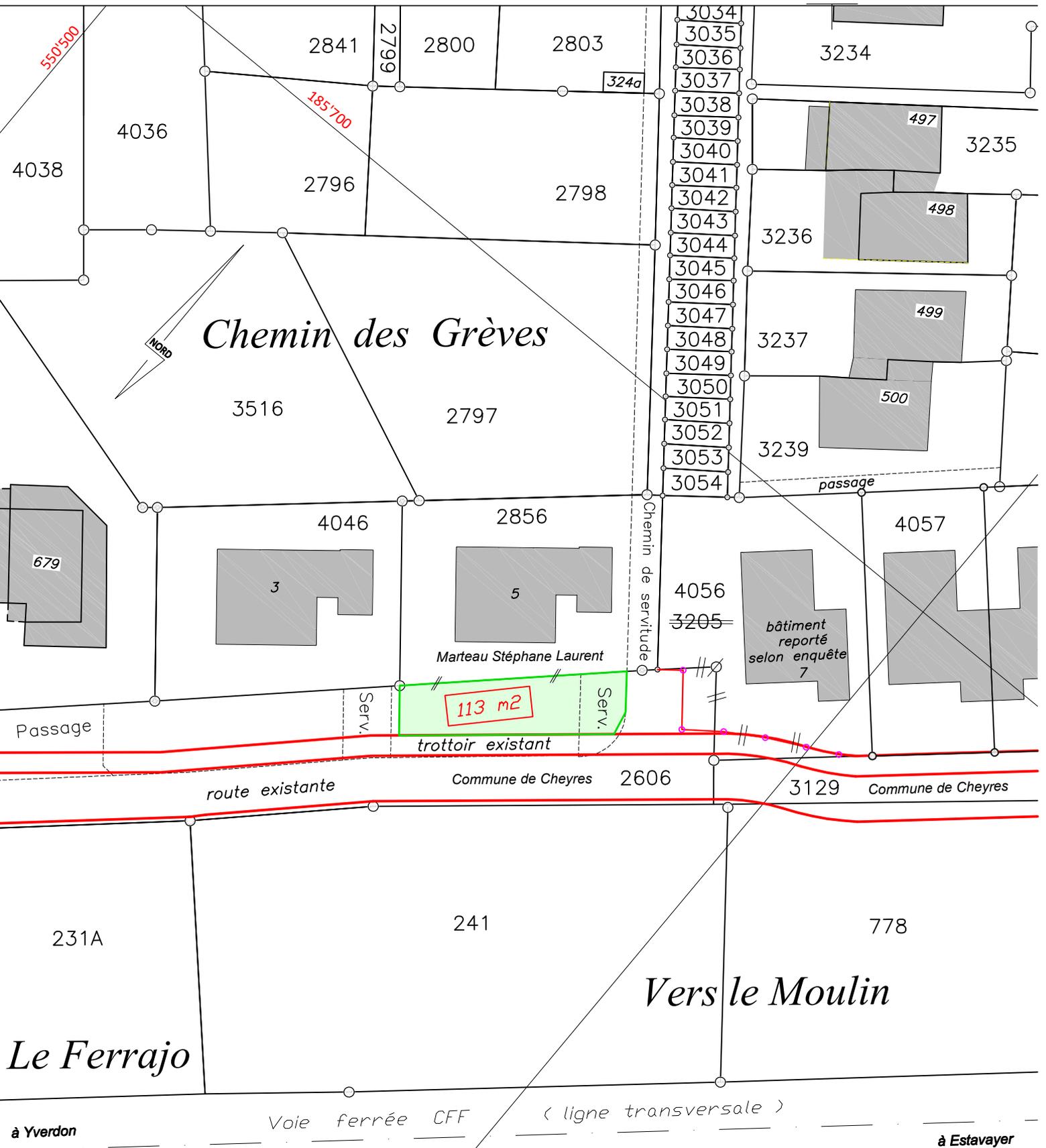
NICOD - PERRIN - PARISOD - REY

Place de l'Eglise 4  
Tél. 026 675 26 16

1580 Avenches  
avenches@nppr.ch

# COMMUNE DE CHEYRES - CHABLES

1 : 500



**modification de limite**

vente de 113 m<sup>2</sup>

 passe du 2606 au 2856

Avenches, le 16 novembre 2018



**NPPR**

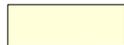
INGENIEURS ET  
GEOMETRES SA

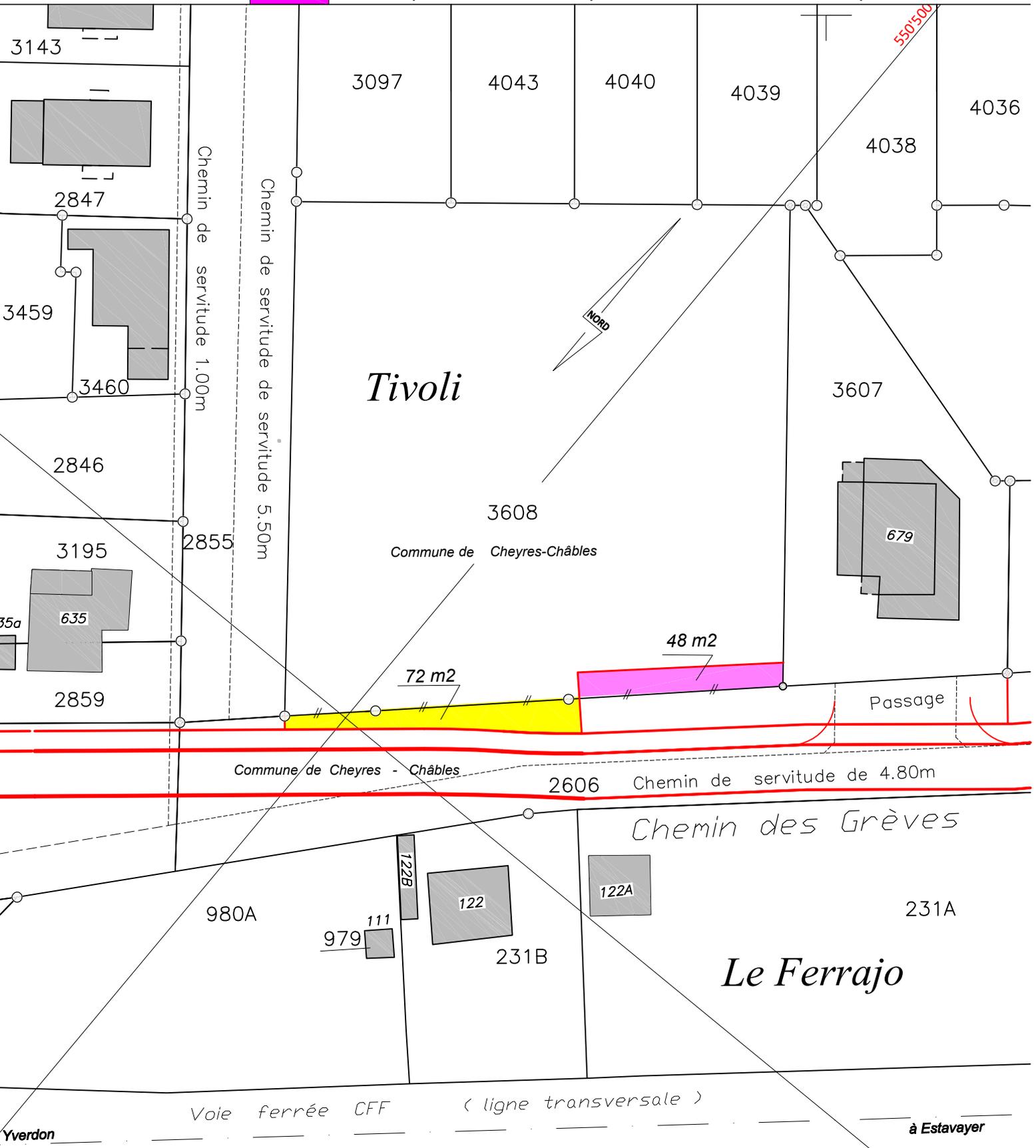
NICOD - PERRIN - PARISOD - REY

Place de l'Eglise 4  
Tél. 026 675 26 16

1580 Avenches  
avenches@nppr.ch

1 : 500

 ~72 m<sup>2</sup> passe du domaine public communal au domaine privé communal  
 ~48 m<sup>2</sup> passe du domaine privé communal au domaine public communal



Avenches, le 13 février 2019



**NPPR**

INGENIEURS ET GEOMETRES SA

NICOD - PERRIN - PARISOD - REY

Place de l'Eglise 4  
Tél. 026 675 26 16

1580 Avenches  
avenches@nppr.ch